

# Les Libertés sous le règne de l'Internet

Réglementer, légiférer et libérer l'Internet  
tout en protégeant les droits et en libérant  
les potentialités.

Bart Schermer et Ton Wagemans







Deutsche Post DHL



Le financement direct des publications du CES, soutenant des recherches spécifiques ou la présentation d'une publication du CES, sera considéré comme une recherche sponsorisée.

Cet accord ne pourra pas :

- freiner la libre diffusion de résultats d'activités académiques ou de recherche ou encore
- conditionner un résultat prédéterminé ou une position politique, que ce soit à titre personnel ou au nom d'une institution.

#### CREDITS

Centre for European Studies

Design : RARO S.L.

Imprimé à Bruxelles par l'Imprimerie Jo Vandenbulke

Bruxelles

Centre for European Studies

Rue du Commerce 20

Bruxelles, BE – 1000

Le Centre for European Studies (CES) est la fondation officielle du Parti Populaire Européen (PPE) qui promeut les valeurs de la démocratie chrétienne, conservatrice et les valeurs politiques semblables.

Pour plus d'informations, consulter le site suivant :

[www.thinkingeurope.eu](http://www.thinkingeurope.eu)

Cette publication bénéficie d'un financement du Parlement Européen.

© Centre for European Studies 2010

Photos utilisées pour cette publication : Centre for European Studies 2010

Le Parlement Européen et le Centre for European Studies ne sont pas responsables des actions ni des opinions exprimées dans cette publication ou de leur usage ultérieur.

La responsabilité en revient uniquement à l'auteur de cette publication.

## Résumé général

Durant ces trente dernières années, l'Europe s'est transformée, passant d'une société industrielle à une société de l'information. Un des principaux instruments de cette transformation a été le développement d'Internet. Celui-ci a ouvert de nouvelles possibilités en matière d'activités économiques, d'innovation, d'interaction sociale et de participation démocratique. Il a aussi généré de nouvelles questions de société comme la cybercriminalité, l'intrusion dans la vie privée, la réduction de la liberté d'expression et la violation de la propriété intellectuelle. Ces problèmes soulèvent des questions morales, éthiques et légales. Le but de cette étude est d'examiner ces problèmes à la lumière des développements actuels sur le plan technologique, économique et social.

## Les tendances technologiques

Le rythme d'innovation sur Internet est d'une rapidité fulgurante. Le haut débit et le déploiement des réseaux de nouvelle génération ont favorisé le développement de nouveaux services en ligne, qui, à leur tour, ont alimenté le besoin d'une capacité accrue en débit. L'un des principaux buts de la « Stratégie Numérique pour l'Europe »<sup>0</sup> est de stimuler ce cercle vertueux. Le passage rapide au haut débit et la convergence d'infrastructures, comme la téléphonie et la télévision connectées à Internet, ont permis le développement de toute une série de nouvelles applications et de nouveaux services. Les nouvelles applications et services changent continuellement, et de façon significative,

0 Commission Européenne, Une stratégie numérique pour l'Europe, COM(2010)245, Bruxelles, le 19.5.2010.

la manière dont nous utilisons l'Internet. La Toile, qui est souvent assimilée à Internet, s'est considérablement transformée ces dernières années : elle était une source passive d'informations, elle permet maintenant la participation active de l'utilisateur (Web 2.0). La prochaine étape de cette évolution rendra l'Internet disponible en tout temps et en tout lieu, à travers l'Internet mobile, le cloud computing et l'ordinateur omniprésent. Dans un avenir proche, nous vivrons dans l'Internet plutôt que d'aller sur l'Internet.

## Les tendances sociétales

Internet a déjà eu un impact important et son évolution future continuera, sans aucun doute, à sculpter notre société, notre culture et notre économie. Son influence est déjà très nette en ce qui concerne les changements de comportements et les attentes de ses utilisateurs. Internet a envahi notre vie quotidienne ; nous voulons dès lors accéder aux informations adéquates qui nous intéressent particulièrement, en tout temps et en tout lieu. Nous accédons à cette information intéressante à travers des applications (apps) placées dans des appareils mobiles, comme les smart phones et les tablettes, mais aussi à travers des appareils connectés comme les radios, les télévisions et même les réfrigérateurs. Nous pouvons déjà constater que le trafic Internet quitte le traditionnel «World Wide Web» et se déplace vers ces applications mobiles. Il ne fait aucun doute que la nouvelle culture à-la-demande, où l'information est toujours disponible, bénéficie aux consommateurs et au monde des affaires. Toutefois, cette situation soulève de nouvelles questions éthiques et légales comme, par exemple, le respect de la vie privée et de la propriété intellectuelle.

De plus, elle change l'équilibre des forces en présence sur Internet, accordant une influence plus grande aux entreprises contrôlant l'infrastructure, les plates-formes de contenu et les systèmes d'exploitation permettant ces applications. Internet a aussi eu un impact considérable sur le monde des entreprises et ses modes de fonctionnement. Des systèmes de gestion des chaînes d'approvisionnement, par exemple, se fondent dans l'Internet, développant des logistiques plus rentables, plus efficaces et plus transparentes. Ces modifications ont suscité la création de nouveaux modèles de business intégré, à la fois dans les relations d'entreprise à entreprise et dans les relations des entreprises aux consommateurs. L'« Internet des Choses » est destiné à changer encore plus profondément la logistique, la gestion des chaînes d'approvisionnement, le commerce et le marketing. Des technologies comme le RFID (Radio Frequency Identification ou l'identification par fréquence radio) et les codes barres 2D promettent de réduire les coûts, les ruptures de stocks, les vols et les émissions de CO<sub>2</sub>, tout en facilitant les achats qui deviendront plus personnalisés et plus divertissants pour le consommateur. Toutefois, ces mêmes technologies soulèvent aussi des questions concernant le respect de la vie privée et de la protection des données.

En second lieu, le rôle des utilisateurs change. Grâce au Web 2.0, ces derniers peuvent participer de manière proactive à Internet. Les contenus générés par les utilisateurs, les données partagées entre tous et la co-création sont des catalyseurs de culture et de créativité qui posent, eux aussi, des questions quant au respect de la propriété intellectuelle et de la liberté d'expression.

En troisième lieu, Internet n'est plus le « cyberspace » déconnecté de notre monde physique. L'Internet nous entoure de plus en plus dans notre vie quotidienne. L'ordinateur omniprésent et l'Internet mobile nous apporteront l'« Internet des Choses » alors que la réalité « augmentée » nous permet de projeter une couche virtuelle d'informations sur notre monde physique. De plus, l'échange de biens virtuels dans des mondes virtuels signifie que nos économies réelles sont mélangées à celles des mondes virtuels, soulevant ici, encore une fois, les problèmes de respect de la vie privée, de la liberté d'expression et de la propriété intellectuelle.

La dernière tendance qui mérite d'être mentionnée est la dépendance croissante de notre société à Internet: il est devenu une infrastructure incontournable pour l'avenir de l'Europe et une partie intrinsèque de la vie quotidienne de ses citoyens. Des perturbations dans ce domaine pourraient avoir des conséquences lourdes, surtout au niveau économique. Notons aussi que la dépendance engendre la vulnérabilité: notre dépendance peut être exploitée par des tiers malveillants comme, entre autres, les cybercriminels.

## Légiférer sur le monde en ligne

Les tendances technologiques, et les changements de société qui les accompagnent, ont eu une influence profonde en Europe. Étant donné l'importance d'Internet pour la société européenne et son économie, une réglementation des comportements en ligne est nécessaire. Cependant, la nature d'Internet implique des défis importants pour une législation efficace. L'anonymat représente le premier de ces défis. Alors qu'il permet à tout

un chacun d'exprimer ses idées et ses sentiments sans craindre d'être poursuivi, les cybercriminels, eux, profitent de cet anonymat pour perpétrer leurs méfaits.

La nature universelle d'Internet est le deuxième défi soulevé. Comme Internet n'occupe pas plus un espace physique qu'il n'a de frontières, les tentatives de réglementation relatives aux comportements des utilisateurs rencontrent souvent des difficultés de souveraineté et de juridiction.

Le troisième défi à relever est celui de la « turbulence technologique ». En raison des avancées rapides en matière d'innovation et de développement d'Internet, toute approche réglementaire est décalée par rapport à la réalité technologique, ce qui entraîne à la fois des frictions et une incertitude juridiques.

Le dernier défi provient du fait que les réseaux, les services, les contenus et les applications qui forment Internet sont pour la plupart fournis par des entités privées dont les intérêts variés ne concordent pas, ni entre eux, ni avec les organismes de réglementation. Toutes ces caractéristiques font que la réglementation des comportements en ligne est une tâche particulièrement ardue. La plupart des dilemmes en ligne décrits dans ce rapport – voire tous les dilemmes – sont enracinés dans ces défis de réglementation législative.

Réglementer ou non l'Internet peut affecter les intérêts et les droits de différents acteurs dans la société.<sup>1</sup> Afin qu'Internet conserve son caractère d'infrastructure ouverte de communication pour une interaction sociale vivante et qu'il reste un moteur de croissance économique en Europe, nous devons nous assurer que les valeurs et les normes

---

<sup>1</sup> Quand nous parlons de « Réglementer l'Internet », nous considérons l'écosystème en ligne, par exemple le comportement des utilisateurs finaux et des autres acteurs en ligne, plutôt que la réglementation de l'infrastructure technologique elle-même.

de l'Union Européenne (UE) sont bel et bien reflétées dans cette infrastructure. Les principaux buts de la réglementation de l'Internet doivent être basés sur des valeurs comme la confiance, la sécurité, la sûreté, la liberté, l'innovation, l'égalité, la justice, la réciprocité et la décence. Ces valeurs nous permettent de cerner les trois objectifs essentiels qu'une réglementation doit viser :

- 1) stimuler la confiance dans l'infrastructure, les plateformes et les services qui font exister l'Internet en assurant un environnement en ligne sûr, stable et juste ;
- 2) garantir que les libertés et les droits fondamentaux soient protégés dans un environnement en ligne ;
- 3) créer un terrain de jeu ouvert et équitable pour les acteurs économiques, qui stimule la croissance et l'innovation.

Quand il s'agit de décrire les différentes options possibles pour réglementer l'Internet, nous pouvons distinguer quatre approches : l'autorégulation, la réglementation d'État, la co-régulation et la réglementation à travers l'architecture numérique (le code comme loi).

Chacune de ces approches possède des atouts et des faiblesses propres.

L'autorégulation était la pratique prédominante lorsque l'Internet en était à ses balbutiements. Mais Internet a mûri et grandi en taille, en capacité et en importance ; des questions ont vu le jour concernant les limites de l'autorégulation, et plus particulièrement concernant sa nature basée sur le volontariat.

Étant donné l'importance d'Internet pour la société européenne et l'économie, la réglementation d'État est actuellement la plus utilisée afin d'encadrer l'écosystème en ligne. Cependant, l'absence de frontières de l'Internet et le fait que la majeure partie de l'infrastructure soit aux mains d'entités privées imposent aussi des limites significatives à l'efficacité de la législation nationale.

La troisième option est la co-réglementation. Dans cette approche, le gouvernement définit les limites du cadre législatif, cadre qui est ensuite complété par les acteurs pertinents. Cette approche combine à la fois des aspects de l'autorégulation et de la réglementation d'État. La co-réglementation peut être une option efficace pour encadrer le comportement des utilisateurs en ligne. Toutefois, son efficacité dépend de la participation de tous les acteurs concernés.

La dernière option de réglementation est celle qui s'applique directement à l'architecture numérique. En réglementant le comportement des acteurs en ligne à travers la technologie, l'application des règles pourrait être plus efficace. Cependant, appliquer la loi à l'aide de codes informatiques est difficile et peut présenter le risque de freiner l'investissement et l'innovation. Notons aussi que les solutions « le code comme loi » peuvent être en contradiction avec les droits de l'Homme comme par exemple dans le cadre du respect de la vie privée et de la liberté d'expression.

Des exemples de cette approche de « code comme loi », sont le filtrage, le blocage ainsi que la gestion des droits numériques et l'obligation de neutralité du réseau.

Réglementer juridiquement Internet peut affecter les droits et les intérêts des acteurs dans notre société d'information, notamment la sécurité des citoyens en ligne, le droit au respect de la vie privée et de la liberté d'expression, le droit au respect de la propriété intellectuelle et le fonctionnement libre et efficace du marché interne. La question la plus importante en matière de réglementation du monde en ligne est la suivante: comment équilibrer les différents droits et intérêts en présence ? Ou comment assurer la liberté la plus grande possible aux individus, aux groupes et aux organisations, sans porter atteinte à la liberté et aux droits des autres ou léser les biens communs de la société, comme par exemple, la sécurité et la croissance économique ?

## Les grands dilemmes en ligne

Dans ce rapport, nous avons identifié quatre domaines numériques où les questions de législation efficace et d'équilibre entre différents droits et intérêts sont évidents. Il s'agit de l'innovation, de la liberté d'expression, du respect de la vie privée et de la propriété intellectuelle.

### L'innovation

Internet est l'un des moteurs de la prospérité future de l'Europe. Construire un écosystème en ligne qui faciliterait de façon optimale le développement (et la consommation qui en découlerait) de nouveaux services et applications est

donc un objectif politique clé pour l'Europe. Les principaux défis dans ce domaine sont la création d'un marché unique du numérique et le problème de l'approche la plus adéquate à adopter pour stimuler un environnement en ligne ouvert et compétitif.

Le premier défi qui se présente est donc la création d'un réel marché unique du numérique. Pour l'instant, le marché européen est trop fragmenté, étouffant ainsi l'innovation et freinant les transactions extra-frontalières du commerce électronique. Une plus grande harmonisation des législations nationales et européenne est dès lors nécessaire.<sup>2</sup>

Le deuxième défi rencontré est de déterminer si une législation en amont est nécessaire pour que l'Internet garde son caractère d'ouverture et de liberté, ou si une approche légale plus ciblée, avec des applications en aval, serait plus prudente. Cette question est au coeur des discussions concernant la neutralité du réseau et son interopérabilité.

La neutralité du réseau correspond à l'idée qu'un réseau d'information devrait tenter de traiter tous les contenus, sites et plates-formes de la même manière.<sup>3</sup>

Les tenants et les opposants de la neutralité de l'Internet acceptent l'idée qu'Internet devrait être un environnement ouvert pour favoriser au maximum l'innovation. En revanche, ils ne s'accordent pas sur le mécanisme de réglementation le plus efficace à suivre pour garantir cette ouverture. Ceux qui sont en faveur de la neutralité du réseau affirment qu'obliger les opérateurs à ne pas influencer le transfert de données sur leurs réseaux (notamment la neutralité du

---

<sup>2</sup> Voir Single Market Act – Frequently Asked Question, MEMO/10/528, 24 octobre 2010.

<sup>3</sup> T. Wu, « Network neutrality FAQ » ; disponible à [http://timwu.org/network\\_neutrality.html](http://timwu.org/network_neutrality.html).

réseau) est la seule façon d'assurer un écosystème en ligne ouvert. Les opposants à la neutralité du réseau assurent que cette manière d'agir est inopérante, superflue et qu'elle entrave la liberté du marché. Ils pensent qu'assurer l'intégrité et la fiabilité des réseaux, la qualité du service et la gestion efficace de l'encombrement face à une consommation ascendante requiert des pratiques de gestion du trafic et une capacité à offrir des offres de service à plusieurs niveaux. Ils affirment que tout ceci peut être atteint sans compromettre les droits fondamentaux des consommateurs à obtenir, sans entraves, un accès à une large bande passante d'Internet.

Puisque tout choix de règles, en matière de neutralité du réseau, peut avoir des conséquences très nombreuses et profondes pour l'innovation européenne, il est nécessaire d'explorer toutes les options possibles. Des alternatives à l'obligation de neutralité du réseau incluent la transparence et la concurrence ainsi que des pouvoirs efficaces de contrôle au cas où des abus ou une position dominante seraient détectés. De plus, lorsque nous parlons de règles de neutralité pour Internet, nous devrions aussi prendre en compte la nature changeante des services et de l'utilisation d'Internet en Europe, ainsi que les mouvements possibles dans l'équilibre du pouvoir et de l'influence entre les fournisseurs d'accès, les réseaux fournissant des contenus et les grandes compagnies de contenu Internet. Vu que les incidents sont rares et que, pour la plupart, ils ont été résolus sans l'aide d'une intervention régulatrice, le BEREC (Body of European Regulators for Electronic Communications) croit que le cadre législatif existant actuellement offre une protection suffisante pour les utilisateurs. Par conséquent, le BEREC affirme qu'une

intervention réglementaire plus poussée concernant le respect de la neutralité du réseau n'est pas nécessaire pour l'instant.<sup>4</sup>

En ce qui concerne l'interopérabilité, un premier défi se profile à l'horizon : le processus européen de standardisation est souvent trop lent pour parvenir à suivre la marche rapide du développement d'Internet.

C'est pourquoi la Commission Européenne s'efforce, à l'heure actuelle, de moderniser ses règles de standardisation. Nous remarquons l'existence d'un second défi : comment s'assurer que les compagnies n'emploient pas de standards de facto dans une optique qui suppose une concurrence déloyale. Pour le moment, la Commission examine la possibilité d'imposer une législation en amont afin d'assurer l'ouverture et l'interopérabilité. Toutefois, cette approche est controversée parce qu'elle peut conduire à un flou législatif et peut influencer la liberté du marché (c'est-à-dire la liberté des compagnies) d'une manière considérable.

## **Le respect de la liberté d'expression**

Le respect de la liberté d'expression est un droit de l'Homme et un prérequis de notre société démocratique. L'Internet a renforcé efficacement le respect de la liberté d'expression en Europe, parce qu'il permet aux gens d'exprimer facilement leurs opinions (souvent anonymement). Il les relie instantanément aux autres utilisateurs, les met directement en contact avec leurs élus et facilite la recherche d'informations en ligne. Mais simultanément, Internet permet d'abuser de la liberté d'expression et ouvre la voie à de

---

4 Body of European Regulators for Electronic Communications, « BEREC Response to the European Commission's consultation on the open Internet and net neutrality in Europe », BoR (10) 42, 30 septembre 2010.

nouveaux comportements criminels.

Imposer de lois sur Internet est un prérequis pour disposer d'un environnement en ligne sûr et sécurisé, mais il serait possible que cette pratique soit, parfois, en opposition avec le respect de la liberté d'expression. L'inquiétude concernant le respect de la liberté d'expression est une inquiétude justifiée lorsque certaines mesures techniques, telles que le filtrage et le blocage qui la limitent, sont prises en considération par les décideurs politiques. Suite à l'impact que le filtrage et le blocage peuvent avoir sur la libre circulation de l'information et le droit au respect de la vie privée, leur mise en oeuvre nécessite beaucoup de soin et d'attention. Premièrement, l'efficacité doit être évaluée. Deuxièmement, nous devrions nous assurer que leur mise en oeuvre respecte bien les notions de proportionnalité et de subsidiarité.

Des options moins radicales pourraient viser au renforcement des méthodes traditionnelles d'application de la loi, à la création de partenariats publics et privés et à une consolidation des procédures de coopération internationale conduisant à une assistance légale mutuelle et des poursuites criminelles communes. Enfin nous devons prendre en compte les risques de dérapages et de dérive dans les fonctions et les missions inhérentes à ces différentes options.

### **Le respect de la vie privée**

Internet suscite tout à la fois des opportunités et des menaces pour le respect de la vie privée des utilisateurs. Le relatif anonymat d'Internet protège leur vie privée mais, parallèlement, un nombre considérable de données personnelles sont stockées chaque jour, avec ou sans l'accord des utilisateurs, sur la Toile. Le respect de la vie

privée en général, et la protection des données personnelles en particulier, sont donc des questions centrales quand nous parlons de liberté en ligne. Il est important de reconnaître que, si le respect de la vie privée est un droit en lui-même, il est bien plus souvent un moyen qu'une fin. Le respect de la vie privée protège, entre autres, la personnalité, la liberté et la réputation. Il est possible de protéger la vie privée en séparant les contextes, en protégeant l'information contre des tiers et en limitant le traitement de données personnelles aux seuls cas nécessaires.

Bien que le respect de la vie privée soit un droit fondamental, il n'est pas absolu. Le niveau de vie privée octroyé à un individu doit toujours se trouver en équilibre avec les besoins d'ouverture et de divulgation de la société. Idéalement les individus devraient être capables de jouir d'un maximum de sécurité concernant leur vie privée, mais il y a des cas où les intérêts légitimes de la société (par exemple en matière de santé publique ou de sécurité) peuvent s'imposer au droit individuel au respect de la vie privée. De plus, il faut admettre que le partage des données personnelles est l'élément vital d'une société de l'information et que sans cette possibilité de traitement des données personnelles, il serait impossible de maintenir la plupart de nos services modernes d'information.

Pour protéger la vie privée et stimuler la liberté de transfert des données personnelles, nous devons être de plus en plus conscients des problèmes soulevés par le respect de la vie privée, augmenter la transparence, respecter les contrôles, employer des mécanismes garantissant le « respect de la vie privée dès la naissance numérique » et donner aux utilisateurs la possibilité de contrôler leurs données personnelles. Enfin, nous devons continuer à

repenser la législation concernant le respect de la vie privée de façon à ne pas se faire dépasser par les développements technologiques et sociaux.

## **La propriété intellectuelle**

L'Internet et la numérisation ont radicalement modifié le paysage de la création et de la distribution de contenu. Les films, la musique, les jeux, les logiciels et les livres électroniques peuvent être copiés et distribués à bas prix et sans altérer leur qualité.

Notons que si l'Internet a révolutionné la création et la distribution de contenu, il a aussi eu un effet secondaire négatif: les violations de la propriété intellectuelle ont pris d'énormes proportions, mettant en danger la propriété intellectuelle et les droits afférents. Pour une économie basée sur la connaissance, comme c'est le cas en Europe, la création et le libre transfert de l'information sont d'une importance capitale. C'est pourquoi nous devons créer un environnement qui stimulerait la création et la consommation de contenu. Pour créer un tel écosystème en ligne, nous devons assurer la protection de la propriété intellectuelle tout en garantissant la liberté de transfert de l'information.

Stimuler le développement de nouveaux modèles d'entreprise est nécessaire à la création d'un marché de contenu légal qui répondrait aux attentes et aux besoins du consommateur. Pour faciliter la croissance de nouveaux modèles d'entreprise, nous devons renforcer et harmoniser le marché interne, combattre le piratage et le partage illégal de fichiers ainsi que rechercher des mécanismes alternatifs de rémunération des auteurs. Ajoutons encore que les créateurs doivent avoir la possibilité de protéger, de mettre sur le marché et de monnayer leurs travaux

grâce à l'utilisation de mécanismes tels que le « Creative Commons », les plates-formes à contenu et les systèmes simples de (micro) paiement. Une telle approche ne se limite pas aux contenus créés professionnellement mais est aussi applicable à des contenus générés par les utilisateurs.

## Conclusion

Notre Internet actuel est un environnement qui permet l'exercice d'une grande liberté, mais cette liberté s'accompagne de responsabilités. Si nous voulons conserver un Internet ouvert, sécurisé et vivant, nous devons garantir que nous considérerons et protégerons les droits et les intérêts de tous les membres de la société. Pour l'Europe, le plus grand défi est de garantir le plus haut niveau possible de liberté en ligne pour tous. Cela signifie qu'il faut un équilibre entre les droits et les intérêts des individus, des groupes et des institutions et ceux des autres acteurs, ainsi qu'avec les biens communs de notre société. En trouvant le juste équilibre entre ces différents droits, nous devons également nous assurer que nous n'obtiendrons pas un système à somme nulle où des valeurs fondamentales seraient échangeables les unes contre les autres. Nous devons plutôt tâcher de garantir que le potentiel de ces valeurs fondamentales soit, autant que possible, maximalisé. Par exemple, nous ne devons pas troquer le respect de la vie privée contre la sécurité, mais bien chercher une approche qui renforcerait la sécurité tout en protégeant le respect de la vie privée. En cas de conflit entre libertés fondamentales, un choix politique s'impose.

Dans cette étude, le « Centre for European Studies » tente de proposer une approche globale des questions légales, morales et éthiques qui peuvent surgir lorsqu'il

s'agit d'essayer de réguler le monde en ligne de manière juste et équilibrée. Face aux questions et dilemmes variés soulevés par l'usage de l'Internet, alors que des solutions possibles et des options concernant des mesures à prendre s'esquissent, aucune réponse politique n'est formulée ici; en effet, une réglementation juste et efficace dépend très fortement du contexte. La présente étude peut être utilisée comme base d'analyse pour mener une réflexion plus poussée sur les principaux défis soulevés par Internet et pour nourrir des propositions politiques détaillées concernant des questions spécifiques.